

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : MSA ARMORIQUE, point(s) de contact : MSA d'Armorique - 3, rue Hervé de Guébriant - 29412 LANDERNEAU Cedex Pour la partie technique : Sophie TRISTANT Pour la partie administrative : Jean-Georges GLEYO ou Grégory LELEVRIER, 3 rue de Guébriant, F - 29412 Landemeau, courriel :

Tristant.sophie@armorique.msa.fr

Code NUTS : FRH02

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.achatpublic.com>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_55uUNrU-01

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

<https://www.achatpublic.com>,

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autre : Protection sociale

I.5) Activité principale : Protection Sociale.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Marché relatif à la souscription des contrats d'assurances "complémentaire santé" pour les besoins de la MSA d'Armorique

Numéro de référence :

2022-04

II.1.2) Code CPV principal : 66512210

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Le présent marché porte sur la souscription des contrats d'assurances Complémentaire Santé pour les besoins de la MSA D'ARMORIQUE. Ce marché d'assurances "Complémentaire Santé" comporte un contrat de base ou SOCLE à adhésion obligatoire et deux contrats de SUR-COMPLEMENTAIRE à adhésion facultative, pour les salariés et ayants droit de la MSA d'Armorique.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

66512210

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRH02

II.2.4) Description des prestations : Marché de prestations de services portant sur la souscription d'un contrat d'assurances obligatoire complémentaire santé pour les besoins de la MSA Armorique

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Début : 01 janvier 2023 / Fin : 31 décembre 2025

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : L'acheteur se réserve le droit de conclure avec le titulaire du marché des avenants, marchés complémentaires et/ou de services similaires si les conditions d'application des dispositions des marchés publics sont remplies. Les contrats sont conclus pour une durée de trois ans.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies, chaque candidat produit à l'appui de sa candidature pour justifier de ses qualités et capacités :

DC1 Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants (dossier à fournir tant pour l'intermédiaire que pour l'assureur),

DC2 Déclaration du candidat (dossier à fournir tant pour l'intermédiaire que pour l'assureur),

Documents disponibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr> sachant que La MSA d'Armorique accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME)

Pouvoirs de la personne habilitée à engager la société

Une copie de l'agrément administratif dont la compagnie d'assurance, l'Institution de Prévoyance ou la mutuelle doit être titulaire pour exercer son activité et répondre aux marchés publics, en application de l'article L 321.1 du Code des assurances ou une attestation de l'A.C.P.R. (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)

Pour les intermédiaires : documents professionnels faisant référence aux 3 obligations suivantes :

- attestation de garantie financière d'une société d'assurances ou d'une banque,
- attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle en vigueur,
- attestation d'inscription à l'ORIAS

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies. Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant le service d'assurance SANTE auquel se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, à savoir :

- pour les intermédiaires, le montant des commissions (global et dédié à l'assurance santé collective) est demandé avec celui de l'organisme assureur choisi;
- Bilan ou états financiers simplifiés faisant apparaître notamment le montant des fonds propres et la marge de solvabilité;
- Le candidat devra présenter et justifier de critères de solvabilité respectant ceux exigés par les autorités de tutelle

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies.

1. Présentation d'une liste détaillée des principaux contrats ou marchés d'assurance collective SANTE avec mention du risque assuré réalisés au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé (les services présentés peuvent être prouvés par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Les références citées devront pouvoir être contactées par téléphone ou par mail);

2. Déclaration indiquant les matériels et logiciels dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (réseau, site intranet pour suivre l'évolution des décomptes, gestion des différents tiers payants, fourniture des statistiques);

3. Une présentation détaillée de la structure, de l'organisation de la société et de ses partenaires potentiels pour assurer les différents types de prestations;

Le candidat doit disposer des moyens humains et matériels présentant au moins toutes les compétences ci-après :

- compétences dans le domaine de la gestion de prestations frais de santé collective ;
- capacité à produire des statistiques de liquidation "ligne à ligne" permettant une remontée d'information unique et fiable sur les départements concernés;
- capacité à gérer les actes en tiers-payant sur l'ensemble des sites. Le candidat en apporte la preuve par tout

moyen, notamment par des attestations de clients précédents.

4. Modalités de la gestion qui est obligatoirement confiée à la MSA :

- Modalité d'échange entre MSA (organisme d'assurance maladie), le CANDIDAT et l'ASSURE (salarié ou ayant droits)
- Utilisation obligatoire du décompte unique MSA (Noémie 3) ; le remboursement de la part complémentaire sera assuré en même temps que la part obligatoire par la MSA assurance maladie
- Rémunération de la gestion pour compte qui sera réalisée par la MSA

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Le titulaire souscrira toutes assurances et constituera tous cautionnements et garanties nécessaires à la bonne fin des prestations et à la couverture des dommages de toute nature dont les conditions auront été fixées dans les marchés. Les caractéristiques des prix et leurs modalités de variation seront définies au marché. Financement assuré par le budget de la MSA Armorique. Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur public. L'acheteur n'interdit pas aux candidats de se présenter en qualité de membre de plusieurs groupements. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur public.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché.

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Informations sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 27/06/2022 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :
22/07/2022

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Compte tenu des circonstances particulières liées à la nature du marché et à sa complexité à savoir qu'il est demandé au candidat de présenter une offre d'assurance "complémentaire santé" intégrant la gestion du contrat confiée et rémunérée à la MSA, la présente consultation est lancée suivant la procédure avec négociation et après publicité & mise en concurrence préalable en application des articles L2124-3, R2124-3 4° et R2161-12 à R2161-20 du Code de la commande publique.

Cette procédure se décompose en deux phases distinctes :

1. LA 1ERE PHASE : l'appel à candidatures qui a pour objet d'arrêter une liste de candidats admis à présenter une offre lors de la seconde phase. A ce stade, le dossier se compose du seul présent avis.

Dans le cadre de cette procédure, l'acheteur ne se limite pas à un nombre maximum de candidatures admises à la seconde phase.

Critères objectifs de sélection de candidats : les candidatures recevables seront sélectionnées en fonction des critères suivants :

- garanties et capacités techniques, économiques et financières y compris la gestion confiée à la MSA avec rémunération
- références professionnelles

2. LA 2NDE PHASE : la consultation qui a pour objet de retenir une offre.

Les candidats sélectionnés, lors de la phase 1, sont destinataires d'une lettre de consultation précisant les conditions d'accès aux documents de la consultation qui seront mis à disposition directe par voie électronique (téléchargeables sur la Plateforme : "achatpublic.com") et sur la base desquelles ils seront invités à remettre une offre qui devra être transmise avant les date et heure indiquées sur la lettre précitée.

Après réception et analyse des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec tous les soumissionnaires.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal judiciaire de Rennes, 7, Rue Pierre Abélard, F - 73127 Rennes, Tél : +33 299653737, courriel : Tj2-rennes@justice.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal judiciaire de Rennes, 7, Rue Pierre Abélard, F - 73127 Rennes, Tél : +33 299653737, courriel : Tj2-rennes@justice.fr

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 24 mai 2022